

GUIDE PRATIQUE D'ACCES A LA CONSULTATION ET AU DEPOT DE CANDIDATURE SUR LA PLATEFORME « PLACE »

GRANDE COMMANDE PHOTOGRAPHIQUE

« Radioscopie de la France : regards sur un pays traversé par la crise sanitaire »

Sommaire

1	S’inscrire et accéder à la consultation	3
2	Téléchargement de la consultation	5
3	Usage de PLACE pendant la consultation	6
3.1	Le Dépôt de la candidature :.....	6
3.2	Poser une question.....	7
4	FAQ - QUESTIONS / REPONSES :	7

1 S'inscrire et accéder à la consultation

Pour commencer, vous devez vous inscrire en créant un espace sur la plate-forme PLACE.

- Depuis la page web de la BnF consacrée à consultation, cliquer sur le bouton « Candidater à l'appel à projet »

Vous êtes redirigé.e vers le site « PLACE », la plateforme des achats de l'Etat.

- Vous devez avant tout vous inscrire sur la plate-forme. Cette inscription est nécessaire au dépôt de votre candidature.

L'inscription ou la connexion se font en cliquant sur le bouton en haut à droite de la page.

- Si vous êtes déjà inscrit sur la plateforme, renseignez votre identifiant et votre mot de passe.
- Si vous n'êtes pas inscrit, cliquez sur l'onglet « inscription »

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

Mot de passe oublié

M'inscrire

- Si vous disposez d'un numéro SIREN / SIRET, renseignez le dans le champ prévu à cet effet

NOUVEL UTILISATEUR ?
Inscrivez-vous !

Entreprise (établissement) en France disposant d'un SIREN/SIRET

SIREN/SIRET

SIREN

SIRET

OK

- Si vous ne disposez pas d'un SIREN / SIRET, renseignez « France » dans le champ « pays »

NOUVEL UTILISATEUR ?
Inscrivez-vous !

Entreprise (établissement) en France disposant d'un SIREN/SIRET

SIREN/SIRET SIREN SIRET OK

Entreprise non établie en France ou ne disposant pas d'un SIREN/SIRET

Pays/Territoires FRANCE - (FR)

Identifiant Identifiant National ...
(Ex : N° d'enregistrement national, DUNS Number, numéro local, etc.)
L'identifiant national du pays est obligatoire.

Confirmer votre inscription

- Confirmez ensuite votre inscription en cliquant sur « confirmer votre inscription » et poursuivez le processus d'inscription proposé par la plateforme. Une fois votre inscription confirmée, vous recevez un lien par courriel.

Vous devez renseigner votre établissement :

(N.B. : les données qui apparaissent dans la capture d'écran le sont à titre d'exemple)

- Cliquez sur « Ajouter un établissement » et saisissez les informations demandées et validez.

Mon établissement	Voie	CP - Ville
<input type="radio"/>	epernay	73670 entremont le vieux

+ Ajouter un établissement

Pour finir, renseignez vos informations personnelles (*identifiant & courriel personnel*) et enregistrez.

MON COMPTE PERSONNEL

Mes informations personnelles

Nom * Téléphone *

Prénom * Fax *

Adresse électronique *

Mes informations d'identification

Identifiant * Mot de passe * Confirmation du mot de passe. *

Annuler Enregistrer

Vous pouvez à présent télécharger le Dossier de la consultation

2 Téléchargement de la consultation

Attention, plusieurs appels d'offres / à candidature émis par la BnF peuvent être en cours. L'appel à candidature qui vous concerne est intitulé :

« BNF-DAJ-PHOTO 2 - Appel à candidature dans le cadre d'une grande commande photographique 2021-2023 ».

- En haut à gauche de la page, Cliquez sur la flèche déroulante de l'onglet « Annonces »,
- Saisissez « BNF-DAJ-PHOTO2 »

Vous arrivez directement sur la page de la consultation.

La page qui s'ouvre présente les détails de la consultation. En bas de page se situe les pièces à télécharger. Vous devez télécharger toutes les pièces.

3 Usage de PLACE pendant la consultation

Vous pouvez grâce à votre inscription :

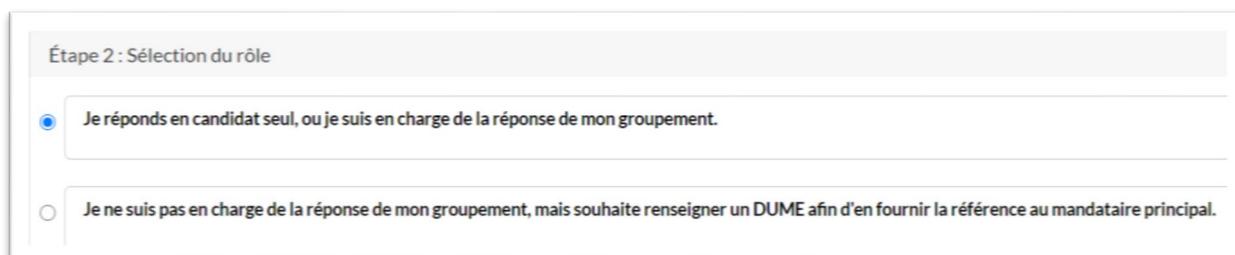
- Déposer votre candidature
- Transmettre vos questions

Il vous suffit pour cela de cliquer l'un des onglets surlignés en jaune



3.1 Le Dépôt de la candidature :

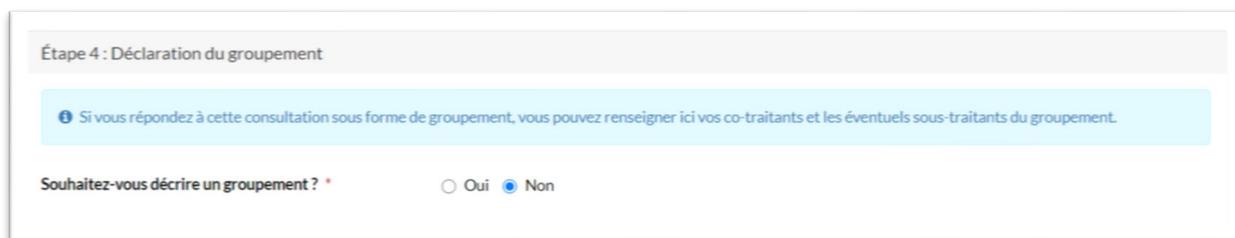
- Choisissez en « étape 2 », la première occurrence comme ci-après



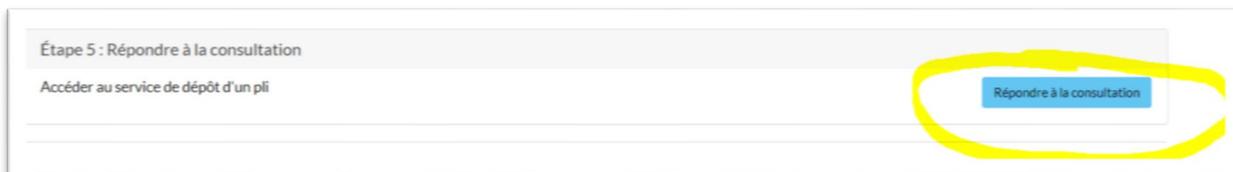
- Cliquez sur la deuxième occurrence en « étape 3 », « Candidature standard »



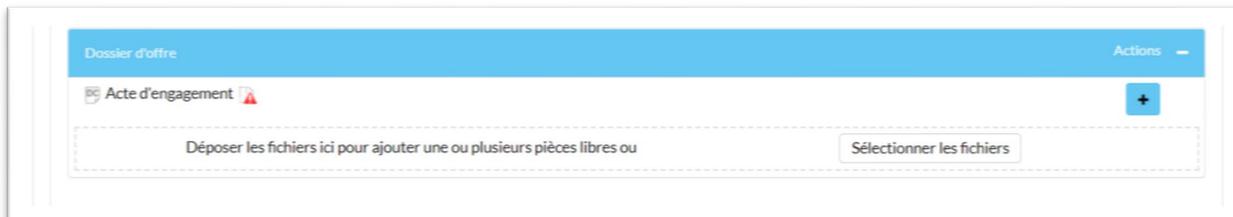
- En « étape 4 », toujours cliquer sur « non ». Les modalités d'une candidature collective sont précisées dans le Règlement de consultation (page 3)



- Accédez au dépôt en cliquant sur « Répondre à la consultation »



Il vous est conseillé de constituer sur un dossier *.zip avec l'ensemble des pièces demandées dans l'appel d'offre avant de les déposer sur PLACE. Le dépôt en pièces libres peut entraîner des lourdeurs de téléchargement.



3.2 Poser une question



4 FAQ - QUESTIONS / REPONSES :

1. Est-il possible de soumettre une candidature collective ?

Ce point est spécifié dans le règlement de consultation. À savoir :

« Il est possible aux candidats de se rapprocher entre eux afin de présenter un projet collectif. Néanmoins, chacun des membres du projet collectif devra présenter sa candidature à titre individuel dans les mêmes conditions que s'il se présentait seul. La candidature individuelle mettra en exergue la complémentarité des projets des candidats s'inscrivant dans ce projet collectif.

Ce dernier devra impérativement mentionner le nom de l'ensemble des membres du projet.

Dans le cas où une candidature parmi les membres du même projet ne pourrait pas être retenue, le projet ne sera pas rejeté pour autant dès lors qu'il est porté par au moins une candidature recevable. »

Même en cas de projet collectif, chaque membre du collectif devra donc déposer individuellement un dossier de candidature dans PLACE.

2. Le projet présenté doit-il être un nouveau projet, ou peut-il être la prolongation d'un projet en cours ?

Le projet peut être un nouveau volet inédit d'un travail au long cours.

3. Par ailleurs, vous parlez d'images inédites est-ce que cela signifie qu'elles n'ont jamais été publiées, ou doivent-elles être produites après l'obtention de la commande ?

Les images doivent être nouvellement produites dans le cadre de cette commande.

4. Sous quelles formes les photographies doivent-elles être livrées ?

Les livrables sont précisés dans le contrat compris dans le dossier de consultation. Il convient de télécharger et bien lire le document word « Contrat commande-photo ».

Le descriptif des livrables est le suivant :

1° Pour la collection du département des Estampes et de la photographie:

- 10 tirages papier (impressions numériques ou tirages argentiques) sélectionnés par ses soins parmi l'ensemble des images réalisées dans le cadre de la présente commande (ci-après désignées « les Photographies »). Ces tirages seront datés et signés par le Titulaire, livrés non montés, non contre-collés et non encadrés et ne devront pas dépasser le format 50x60 cm (intégrant un bord tournant de 1cm au moins autour de l'image comme marge de manipulation). Ces tirages auront le statut de tirages d'étude valorisables et exposables par la BnF dans les conditions ci-après définies à l'article 7 ;

- l'ensemble des fichiers numériques édités au sens de l'editing de presse (et leurs informations descriptives), réalisés pour les besoins de la présente commande et sélectionnés par le Titulaire (ci-après désigné « l'Editing »), en haute résolution, aux formats .tiff ou .jpg, non compressés, en trichromie RVB, indexés et légendés, sur une clef USB ou un CD ou via un lien téléchargeable dans le Cloud.

2° Pour les mêmes photographies que celles mentionnées à l'alinéa précédent et pour les besoins des opérations de valorisation de la grande commande et de la grande exposition rétrospective qui se tiendra à la BnF en 2024 (en 2024-2025 si l'exposition est programmée à l'automne) :

- 10 tirages d'exposition contrecollés disposant d'un système d'accrochage permettant de les exposer directement sur les cimaises, au format que le Titulaire souhaite donner à son travail (ci-après désigné « les tirages d'exposition »). Ce jeu de tirages d'exposition reste la propriété du Titulaire ;

- Dans le cadre de la campagne de communication autour du projet, le Titulaire sera invité à faire parvenir à la BnF, à l'adresse qui sera communiquée à la notification du marché et une fois par mois un ensemble d'éléments, sous forme de fichiers numériques ou papier, retraçant la fabrique de son projet : brèves, billets, notes, citations, images de repérage ou de contexte des prises de vue... Ces éléments seront mis en ligne au fur et à mesure du déroulement du projet dans une rubrique spécifique au sein de la page dédiée à la Grande commande sur le site internet de la BnF. Le Titulaire autorise gracieusement la BnF à utiliser librement ces éléments à cette fin jusqu'au 31 décembre 2024 et garantit la BnF détenir l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments qu'il transmet à la BnF dans ce cadre.

5. Pouvez-vous préciser le titre de la commande et son contenu : "Radioscopie de la France : regards sur un pays traversé par la crise sanitaire" ?

Le photographe travaillera sur un sujet traitant de la France métropolitaine ou ultramarine à l'aube des années 2020. Le contexte temporel est donc fatalement celui d'un pays traversé

par la crise sanitaire. Le sujet traitera d'un ou plusieurs aspects du pays dans le contexte actuel (économie, sport, culture, politique, environnement, société, sciences, mode, événementiel...) mais ne se focalisera pas impérativement sur la question de la pandémie.

6. Certains de nos photographes n'ont pas de carte de presse et d'autres une carte de presse étrangère, cela pose-t-il problème?

Ce justificatif n'est pas exclusif. Les candidats ont le choix entre 3 types de preuve :

- Photocopie recto-verso carte de presse
- Au moins 1 preuve d'une collaboration avec un organe de presse (sous la forme d'une reproduction de ladite publication identifiant l'organe de presse) au cours des quatre années précédant cette candidature
- Justificatif d'affiliation à une agence de presse (selon liste en annexe 2)

7. De quelle longueur approximative doit être la note d'intention?

Comme le précise le règlement de la consultation au 4.2, la note d'intention doit tenir sur 2 pages A4 maximum.

8. Je ne suis plus détenteur de la carte de presse, je l'ai été plusieurs années, mais je continue de travailler régulièrement pour la presse. Est-ce que je peux néanmoins participer à cet appel à candidature?

Comme dit précédent, vous devez choisir l'une des trois pièces justificatives citées à la question 8.

9. L'abstract présentant d'un sujet se réfère-t-il à un sujet déjà publié dont les images seront jointes au dossier de candidature (documentation artistique présentant le travail déjà réalisé sur 10 pages) ?

L'abstract est un résumé de la note d'intention du projet que vous allez mener si vous êtes choisi.